

Proposition de maquette de la journée de formation EDD Vendredi 28 mai 2021



Les objectifs de cette formation sont de :

- répondre aux attentes des référents afin de dynamiser l'EDD dans toutes les écoles et tous les établissements,
- renforcer les liens entre les établissements par l'intermédiaire notamment d'actions communes,
- faciliter la collaboration avec les partenaires extérieurs,
- engager une démarche de labélisation.



9h30 : Introduction de la journée par Madame Catherine FOURMENT, Conseillère de Monsieur le Recteur pour les réseaux.

Quelques notes :

*Il appartient à TOUS d'éduquer au développement durable.
→Sécurisation des parcours de l'élève.*

*L'axe DD permet de consolider les savoirs des élèves.
C'est une démarche du premier au second degré.*

La labellisation d'un territoire, d'un réseau permet de donner une identité, de renforcer le sentiment d'appartenance.

Le réseau doit s'orienter vers une labélisation de réseau.

9h45 à 12h30 : Formation avec les référents EDD, les chefs d'établissements, les IEN de circonscriptions.

Partie 1 : *Intervention de Nathalie TOPALIAN, chef de projet EDD de l'Académie d'Aix-Marseille :*

Quelques notes :

*Depuis 2020, l'EDD devient importante au sein des territoires, des réseaux.
Démarche globale avec une réflexion qui porte sur l'ensemble des écoles, des établissements.*

L'intérêt de l'E3D :

- Permettre aux élèves de s'engager, de développer des compétences.
- Un intérêt pour les équipes en travaillant autour de projets.
- Travailler en réseau.
- Pour les établissements : pérenniser des projets.

S'appuyer sur un référent réseau qui a pour missions de :

- Réaliser un diagnostic réseau.
- Faire un recensement des référents EDD
- Etablir les besoins du territoire.

3 niveaux de labélisation au niveau de l'établissement et 3 niveaux pour les réseaux.

- Label 1 : territoire engagé (diagnostic + travail avec les collectivités + groupe de pilotage + 2 structures labellisées au niveau 3 + actions inter-établissements).
- Label 2 : territoire apprenant (progressivité sur les apprentissages + formation des personnels + 50% de structures labellisées).
- Label 3 : territoire durable (éco-délégués dans les instances + parcours EDD de l'élève + modification durable dans les établissements – stratégie durable).

Les démarches de labellisation sont propres aux académies.

Début de la labélisation des territoires en 2021-2022.

Partie 2 : Agir concrètement pour le développement durable dans mon école, dans mon établissement.

Présentation d'un partenariat établissement-association. L'association TOUIZA avec le collège Marcel MASSOT de la MOTTE DU CAIRE (*intervention de Yannick PLOUZEN, Principal*) et l'EREA de Haute Provence de BEVONS, (*intervention de Fabrice MACH, Proviseur*).

Quelques notes :

Présentation du projet TOUIZA SOLIDARITE « OASIS EN PERIL »

www.raddo.org/

www.sauvonsloasis.org/

Partie 3 : S'engager dans une démarche de labélisation.

Quelques notes :

Des partenaires :

→ Jérôme MARTINEZ de la MGEN. La MGEN peut être un partenaire de nos actions. Des supports (expositions vidéos...) sont mis à la disposition des établissements

jmartinez1@mgen.fr

→ L'OFB

<https://ofb.gouv.fr/aires-educatives>

→ Présentation de NEEDE

Partie 1 : Accompagner les éco-délégués.

- Un point sur les textes qui encadrent la mise en place des éco-délégués.
Evoquer les textes, le caractère obligatoire et le mode de désignation des éco-délégués.
 - Circulaire de rentrée 2020 – Paragraphe V.
 - BOEN n°36 du 24/09/2020 – Renforcement de l'Education au Développement Durable.
 - BOEN n°31 du 29/08/2019 – Nouvelle phase de généralisation de l'EDD – Agenda 2030.

- Préparer l'année 2021-2022 des éco-délégués.
Si les éco-délégués ne sont pas « actifs », informer la communauté scolaire du mode d'élection, du fonctionnement et des missions des éco-délégués par voie électronique, par une brève présentation au CA et/ou au conseil pédagogique.

Si les éco-délégués sont « actifs » faire partager le plus largement possible les bilans et projets d'actions.

Dans tous les cas, utiliser les semaines de l'engagement dans les collèges et lycées (début d'année) pour faire la promotion des éco-délégués.

- Présentation d'outils d'aide à la formation des éco-délégués et à l'animation des groupes.
 - Les guides des éco-délégués (collège et lycée).
 - Malette pour accompagner les éco-délégués dans leurs missions.
 - Eco-delegates.fr un site des Académies d'Ile de France.
- Comment aider les élèves à agir ?
Formation sur les enjeux du DD et les missions des éco-délégués.
Accompagnement des élèves : Initier les actions, encourager les initiatives et accompagner les projets. Une des difficultés est de trouver le temps de faire travailler des élèves de classes et de niveaux différents.
- Où trouver des ressources ?
 - Dans le secondaire, s'appuyer les professeurs documentalistes et les CDI.
 - EDUSCOL. La difficulté est de sélectionner les ressources tant elles sont nombreuses.
 - Sites institutionnels de l'Education nationale.
 - Collectivités de rattachement.
 - Sites des ONG.

Partie 2 : Travailler ensemble.

- Un exemple d'action en collège. Actions possibles autour des liaisons (école-collège et collège-lycée). *Intervention d'Antoine POLETTI, enseignant et référent EDD*

Voir le diaporama joint

- Un exemple d'action qui s'appuie sur des partenariats. *Intervention de Claire BRANTUS, enseignante et directrice de l'école maternelle de MEZEL.*

Voir le diaporama joint

- Intervention de la référente EDD du collège de Castellane pour présenter les actions et projets mis en place.

- Quelles actions communes, concours ?
 - Collecte de fournitures scolaires pour l'association « sous l'empreinte d'Anaëlle » (élève du collège GASSENDI de Digne les bains)
 - Prix de l'action des éco-délégués de l'année.
 - « Ecole verte »

Partie 3 : Développer les partenariats.

Travailler avec le parc régional du Verdon. Isabelle ISOARD
→ iisoard@parcduverdon.fr

Création d'un annuaire partagé de contacts de partenaires, sur la base des informations données par les référents EDD.

Quelques partenaires : (liste non définitive)

Association NEED, agence de l'eau, OFB, Parc régional du VERDON avec Madame ISOARD, LPO, CPIE 04, Association REGAL, ADEME, Association TOUIZA.

Fin de journée : Les besoins de formations pour le PAF 2021-2022.

Intervention de Abir PETENATI, co-responsable RESEAU Bléone-Durance.

Conclusion et perspectives.

→ Un document sera adressé aux établissements, à destination des référents EDD, afin d'établir un annuaire des partenaires.

→ Les référents EDD du réseau seront invités au lycée Pierre-Gilles de GENNES pour une réunion de rentrée (entre le 18/09/21 et le 08/10/21).

→ L'espace TRIBU sera abondé de ressources.